

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNECY, LE VENDREDI 12 JUIN 2026

TOURISME

Le Conseil départemental et la Banque des Territoires ont signé la convention de financement des trains du Montenvers

Les chiffres clés du Train du Montenvers :

- > Mis en service en 1908, électrifié en 1954
- > Près d'1 million de trajets voyageurs par an
- > 1 voie à crémaillère de 5km
- > De 1 042 m d'altitude au départ, jusqu'à 1 913 m à l'arrivée
- > 6 trains à crémaillères d'une capacité de 200 passagers chacun

Le Train du Montenvers, propriété du Conseil départemental de la Haute-Savoie depuis 1897, est exploité depuis le 1^{er} novembre 2024, par une régie départementale. Dans le cadre du projet de modernisation du matériel roulant, la Banque des Territoires s'engage aux côtés du Département en l'accompagnant financièrement. À cette occasion, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et 1^{er} Vice-président de la régie départementale du Train du Montenvers, Daniel Déplante, Président de la régie départementale du Train du Montenvers et Gisèle Rossat-Mignod, Directrice du réseau de la Banque des Territoires, ont signé ce jour la convention de financement, aux côtés de Lionel Tardy, Vice-président du Conseil départemental, Aurore Termoz, Conseillère départementale du Canton du Mont-Blanc et des administrateurs de la régie.

Au départ de la gare de Chamonix, le Train du Montenvers débute son ascension en zone de montagne pour desservir directement le terminus de la Mer de Glace, à 1 913 m d'altitude. La ligne comprend une voie à crémaillère de 5,1 km, en pente de 0 %, puis de 12 % sur environ 1 km et de 25 % sur le reste du parcours.

Le parc du matériel roulant comprend 6 trains à crémaillère datant de 1954, 1961 et 1970, composés d'une motrice et d'une remorque, avec pour chaque train une capacité totale de 200 passagers (dont 160 assis), qui parcourent chacun environ 8 000 km par an. Depuis sa reprise en exploitation par la régie départementale en octobre 2024, plus d'un million de trajets voyageurs ont été réalisés.

Pour assurer l'entretien et les travaux sur la voie, le parc est complété par deux locotracteurs, permettant de tracter du matériel de maintenance et des véhicules spécialisés.

Afin de renouveler le matériel roulant actuellement en service, de garantir la qualité de l'exploitation et de favoriser les transports décarbonés, la Banque des Territoires accompagne financièrement le Conseil départemental de la Haute-Savoie en mobilisant une enveloppe de prêts de 80 millions d'euros.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses

clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)